

MASTER ÈS SCIENCES EN GÉOGRAPHIE (FGSE)

SYNTHÈSE DE L'AUTO-ÉVALUATION 2016-2017

Table des matières

1. Résumé de l'auto-évaluation.....	3
2. Résumé de l'avis des expert·e·s externes et internes et de la prise de position de la Faculté par rapport à cet avis	5
Annexes — Plan de développement.....	8

1. Résumé de l'auto-évaluation

La Faculté des Géosciences et de l'environnement (FGSE) de l'UNIL propose un Master en géographie depuis la rentrée académique 2006. Consécutif à la formation en géographie de niveau bachelor de la FGSE, ce Master offre, dans sa forme actuelle, quatre spécialisations (de 60 ECTS chacune), précédées d'un tronc commun (20 ECTS) :

- Analyse spatiale et systèmes complexes (ASSC)
- Développement et environnement (DEVEN)
- Géomorphologie et aménagement des régions de montagne (GAM)
- Urbanisme durable et aménagement des territoires (UDAT)

Les spécialisations se différencient selon le degré de l'attention portée aux composantes naturelles ou aux facteurs sociaux, les types de milieux analysés et les échelles privilégiées. Les étudiant·e·s achèvent leur formation par la présentation d'un mémoire de recherche (40 ECTS).

Les objectifs curriculaires des spécialisations tiennent compte à la fois des attendus d'une formation en géographie sensible aux évolutions de la discipline, des ressources humaines et financières à disposition, d'une volonté de démarcation par rapport aux autres masters FGSE et aux cursus en géographie de niveau master en Suisse romande, et, enfin, des besoins du monde professionnel. Au sein des spécialisations, la formation se fait par modules thématiques, ambitionnant de couvrir le développement d'un large spectre de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Le plan d'études du Master est élaboré par le Comité scientifique du Master, sur délégation de l'École des GSE. Cette dernière, tout en veillant à ce que les règlements facultaires et généraux soient strictement observés, donne

au Comité scientifique une large autonomie, tant dans la détermination des contenus des enseignements que dans celle des méthodes pédagogiques mobilisées. *In fine*, après préavis de l'École des GSE, le plan d'études est évalué par le Conseil de Faculté GSE, puis soumis à l'appréciation de la Direction de l'UNIL.

Le plan d'études a connu des modifications régulières, parfois substantielles, tenant compte des propositions d'amélioration se faisant jour dans les spécialisations et relayées au Comité de Master par leurs représentants. Toutefois, le Master en géographie n'a jamais, depuis sa création, fait l'objet d'une évaluation mobilisant l'ensemble des parties prenantes (administration, enseignant·e·s, étudiant·e·s et gradué·e·s de toutes les spécialisations) et sollicitant un avis sur l'ensemble du cursus et de ses incidences.

L'auto-évaluation a donc été le premier moment réflexif de l'histoire du Master en géographie permettant de renseigner les forces et les faiblesses des éléments suivants :

- Spécificité, visibilité et attractivité du Master
- Enseignements du tronc commun et enseignements spécifiques aux spécialisations
- Offre d'enseignements à choix
- Liens que font les enseignant·e·s avec leurs recherches et avec la pratique professionnelle
- Préparation au mémoire, encadrement du travail de mémoire
- Ressources humaines (enseignant·e·s, assistant·e·s)
- Infrastructures
- Dotation financière pour les excursions/ateliers
- Usage et mise à disposition de TIC et de logiciels
- Gouvernance du Master

- Coûts du cursus pour les étudiant·e·s
- Mobilité des étudiant·e·s
- Insertion professionnelle des gradué·e·s
- Pertinence du maintien des spécialisations au sein d'un même Master

Les informations ont été recueillies au moyen de questionnaires, d'analyses documentaires et d'entretiens semi-directifs. Elles ont ensuite été discutées au sein de la Commission d'auto-évaluation (CAE), composée, pour chaque spécialisation, de représentant·e·s des enseignant·e·s, des assistant·e·s et des étudiant·e·s. La gestionnaire du secrétariat du Master et l'ingénieur pédagogique de la FGSE ont également été intégrés à la CAE.

Le bilan effectué au terme du processus d'auto-évaluation a montré que les **forces principales** du cursus sont les suivantes :

- Un positionnement original et attractif dans l'offre romande de niveau master en géographie, en donnant notamment une place équivalente à la géographie physique et humaine. Les cursus offerts à Genève et à Neuchâtel mettent l'accent sur la géographie humaine et l'aménagement. L'offre de Fribourg est, pour sa part, davantage orientée vers la géographie physique.
- Une formation à double dividende, soit à la fois orientée recherche et sensible à l'insertion professionnelle des gradué·e·s. Les personnes ayant répondu au questionnaire disent avoir acquis l'essentiel des compétences visées dans les objectifs de formation et la majorité d'entre elles sont en activité dans un domaine en lien direct ou étroit avec leur formation.
- Un fonctionnement sans tensions majeures
- Des ressources matérielles et financières substantielles

Quand bien même (1) les parties prenantes sont satisfaites de leur implication dans le cursus et (2) les étudiant·e·s et les gradué·e·s

témoignent majoritairement de la qualité des contenus des enseignements et des méthodes pédagogiques proposées, le Master en géographie est confronté aux **faiblesses majeures** suivantes :

- Des effectifs essentiellement dépendants de ceux du Bachelor en géographie de la FGSE
- Une faible attractivité de la spécialisation « Analyse spatiale et systèmes complexes »
- Un tronc commun contesté (insatisfaction des étudiant·e·s quant aux enseignements/séminaires de préparation au mémoire et aux cours thématiques)
- Un nombre de stages professionnels et de séjours en mobilité inférieur aux attentes
- Une stratégie de visibilité du Master à faible intensité, notamment dans la société civile et à l'étranger
- Un recours limité aux praticien·ne·s dans le cursus, faisant que les étudiant·e·s considèrent que le caractère professionnalisant des spécialisations est améliorable
- Des taux d'encadrement insuffisants dans les enseignements mettant l'accent sur la pratique, et des équipements perfectibles

Enfin, la majorité des personnes interrogées a évalué, à la fin du processus réflexif, que proposer 4 spécialisations dans un Master de géographie est *disciplinairement, pédagogiquement, financièrement et administrativement* plus pertinent que de les autonomiser sous forme de 4 Masters différents. Toutefois, il a été conclu que cette acceptation du « vivre ensemble malgré les différences » était largement liée au fait que les spécialisations disposent d'une large marge de manœuvre dans la détermination de leurs cursus respectifs. Il apparaît donc que cette flexibilité doit impérativement être maintenue, voire renforcée, y compris au niveau du mémoire.

En conclusion la reconduction du Master est vue par toutes les parties prenantes comme pertinente, même si (1) des ajustements sont nécessaires et si (2) il existe des doutes relativement à la spécialisation « Analyse spatiale et systèmes complexes », qui peine à trouver son public, malgré une offre de qualité.

Les ajustements souhaités par la Commission d'auto-évaluation sont contenus dans le plan de développement, qui informe également des moyens supplémentaires nécessaires à leur réalisation.

2. Résumé de l'avis des expert·e·s externes et internes et de la prise de position de la Faculté par rapport à cet avis

Les expert·e·s — externes et internes — ont considéré que le travail mené par la Commission d'auto-évaluation (CAE) s'était fait à satisfaction, soulignant à la fois la forte implication de l'ensemble des parties prenantes, la qualité de la documentation fournie (rapport et annexes) et l'accueil qui fut fait aux expert·e·s.

Si les forces et les faiblesses identifiées par la CAE ont été évaluées comme un état des lieux pertinent issu d'une réflexion critique sans complaisance, les expert·e·s considèrent néanmoins que certains éléments auraient dû être développés dans le rapport, qu'il s'agisse d'éléments positifs ou négatifs :

- La **spécificité du positionnement du cursus au sein de la FGSE** n'a pas été suffisamment soulignée, notamment ce qui est mis en place, du point de vue des contenus des formations, pour que le Master en géographie ne soit pas en concurrence avec les cursus FGSE en environnement (MA en fondements et pratiques de la durabilité, MSc en géosciences de l'environnement). Il est ainsi plus posé que justifié que les spécificités du traitement géographique de thématiques environnementales dans

spécialisations DEVEN, GAM et UDAT limite les possibilités de mutualisation avec les masters FGSE en environnement.

- Dans la même perspective, les **possibilités d'intégrer des cours donnés dans d'autres Hautes écoles universitaires** dans le plan d'études du Master en géographie en tant qu'enseignements obligatoires sont énoncées comme étant limitées parce que liées à des contraintes — institutionnelles ou relatives à la spécificité des objectifs curriculaires —, mais l'effectivité de celles-ci aurait mérité d'être davantage étayée.
- La **proximité spatiale de terrains d'études potentiels** (milieu de montagne par exemple) et la grande sensibilité des collectivités publiques romandes à la nécessité d'un aménagement et d'un urbanisme durables assurent au Master en géographie — et plus spécifiquement à GAM et UDAT — une rente de situation dont le rapport ne tient pas compte. Il en va de même de la densité, dans la région lémanique, du milieu associatif (ONG ou autres) œuvrant pour le développement dans les Suds. Cette omission fait écho, en creux, à la quasi-absence, dans le rapport, d'éléments relatifs aux relations entre le Master en géographie et « la Cité ».

Les experts ont également suggéré certaines pistes pour améliorer le Master en géographie :

- Quand bien même il est vertueux que la logique curriculaire soit soucieuse d'éviter une formation généraliste pour favoriser l'employabilité des étudiant·e·s et faire écho aux recherches des enseignant·e·s, maintenir un « **tronc commun** » substantiel est important, pour autant qu'il réponde à des besoins partagés entre les étudiant·e·s des diverses spécialisations. À cet égard, le tronc commun devrait renforcer les enseignements techniques et méthodologiques — par exemple la géomatique —, mais également proposer

un cours d'épistémologie de la discipline, afin de renforcer l'identité des diplômé·e·s en géographie ainsi que leur sentiment d'appartenance à la communauté des géographes. Le Décanat FGSE souscrit à ces recommandations et fera en sorte qu'elles soient mises en œuvre.

- En ce qui concerne le **mémoire**, une certaine autonomisation des spécialisations serait souhaitable, puisqu'il est légitime que la place à réserver à la recherche et, en conséquence, au mémoire varie en fonction des intérêts des quatre grands domaines de spécialisation. Quand bien même toutes les spécialisations n'ont pas émis de souhaits y relatifs, le Décanat FGSE explorera cette piste de réflexion.
- Quant au **recrutement des étudiant·e·s**, il est essentiellement problématique pour la spécialisation « Analyse spatiale et systèmes complexes ». Les expert·e·s ont donc proposé que cette spécialisation se donne en anglais pour accroître le bassin de recrutement. Toutefois, le Décanat FGSE estime que la suggestion d'accroître le recrutement d'ASSC en dispensant à l'avenir cette formation en anglais ne serait guère susceptible d'attirer plus d'étudiant·e·s : elle mutualise plusieurs cours dans d'autres facultés (HEC, Lettres) qui ne se donnent pas en anglais et la langue des cours de tronc commun est officiellement le français.
- **En cas de disparition de la spécialisation « Analyse spatiale et systèmes complexes »** à l'horizon 2019, le rapport externe propose la création d'une formation annuelle à 60 ECTS de type Master of Advanced Studies (MAS réservé aux titulaires de masters) en anglais, développant l'expertise technique en SIG et télédétection. La FGSE ne souhaite pas créer un tel MAS, qui correspondrait très largement au Certificat complémentaire en

géomatique de l'UNIGE et poserait ainsi des problèmes délicats. D'autres alternatives sont à explorer, qui nécessiteront une réflexion menée par l'École des GSE et impliquant les Masters FGSE ayant une offre d'enseignement en SIG/télédétection, mais également le service central UNIL-EPFL en charge de la formation continue.

- Relativement aux **liens avec le monde professionnel**, les expert·e·s recommandent un suivi régulier et pour l'ensemble des spécialisations de l'insertion professionnelle des gradué·e·s, mais également qu'une personne chargée de la coordination avec le milieu professionnel (recherche de stages par exemple) soit engagée pour que davantage de stages professionnels soient faits en cours d'études. Le Décanat FGSE partage le souhait que les étudiant·e·s fassent davantage de stages pouvant être crédités. Il est plus circonspect quant à la centralisation au niveau facultaire des liens avec le milieu professionnel et ne souhaite en tout cas pas que les stages en milieu professionnel soient rendus obligatoires. Il relève que les représentant·e·s des étudiant·e·s à la CAE se sont opposé·e·s, toutes spécialisations confondues, à l'idée d'une mise en place de stages obligatoires.
- En ce qui concerne le **plan de développement**, conformément aux recommandations, la priorisation a été affinée et révisée.

Enfin, les experts n'ont pas perçu de problèmes ou exprimé des doutes quant aux contenus et à l'articulation des modules d'enseignement au sein des spécialisations, tout comme relativement à leurs approches pédagogiques et aux modalités d'évaluation : la qualité intrinsèque des plans d'études des spécialisations peut ainsi être considérée comme conforme aux attentes usuelles pour les formations universitaires de niveau master.

Le Décanat FGSE fait également siennes les recommandations de la Direction de l'Université de Lausanne à la suite des rapports des expert·e·s externes et internes.

En sus de la modification de l'ordre de priorisation de certaines actions souhaitées, trois objectifs devant être soutenus sur le long terme ont été ajoutés dans le plan de développement :

- Maintenir la spécificité du Master en géographie dans le paysage académique romand (1) en y préservant l'unité de la discipline par des spécialisations s'intéressant aux rapports « hommes-milieus » et (2) en n'autonomisant pas les spécialisations.
- Densifier et fluidifier la circulation de l'information entre le Comité du Master et l'ensemble des enseignant·e·s impliqué·e·s.
- Développer les outils permettant aux enseignant·e·s de se coordonner — tant dans les contenus des cours que dans la planification des évaluations/rendus de travaux pratiques — afin d'éviter les redondances et des surcharges pour les étudiant·e·s.

Annexes — Plan de développement

Partie 1 : Visibilité et attractivité de la formation.....	I
Partie 2 : Amélioration des contenus des cours du tronc commun et de l'organisation du cursus.....	IV
Partie 3 : Insertion professionnelle.....	VI
Partie 4 : Amélioration des infrastructures.....	IX
Partie 5 : Suivi du Master en géographie et du PE à 30 ECTS.....	X

Auto-évaluation du Master en géographie 2016-2017 – Plan de développement

Thématique	Objectifs	Indicateurs	Actions	Moyens, ressources et personnes responsables	Priorités	Calendrier	
						Démarrage	Finalisation
PARTIE 1 <i>Visibilité et attractivité de la formation</i>	Amélioration de la visibilité et lisibilité du cursus sur internet	Au minimum 80 % d'évaluations positives des outils internet utilisés pour la promotion du Master en géographie	Évaluer l'attractivité (contenu, présentation) du site internet du Master en géographie	<ul style="list-style-type: none"> Enquête de satisfaction du contenu du site du Master en géographie par les usagers internes (étudiant·e·s et enseignant·e·s) (Resp.: Comité du Master/ Secrétariat Master en géographie)	Enjeu de 2 ^e priorité	Mars 2019	Mai 2019
			Élaboration d'une stratégie relative à la présence des spécialisations de Master sur les réseaux sociaux hors site internet du Master [Twitter, Facebook], tant pour le monde académique que professionnel (annonces/ comptes-rendus de colloques, conférences, recherches, travaux d'étudiant·e·s ; vidéos de présentation ; etc.)	Coordination entre les services de communication externe du Décanat FGSE et Unicom pour déterminer comment créer(design)/animer les flux d'informations liés aux masters GSE sur les réseaux sociaux	Enjeu de 3 ^e priorité <i>Nota:</i> l'attractivité du Master en géographie est, en termes d'effectifs, inégale selon les spécialisations, mais globalement suffisante. Reste que d'autres universités romandes ont une communication sur les réseaux sociaux plus développée.	Automne 2019: <ul style="list-style-type: none"> Détermination de la stratégie de communication « Master » sur les réseaux sociaux Printemps 2020: <ul style="list-style-type: none"> Mise en place et animation des outils de communication 	
					Automne 2020: <ul style="list-style-type: none"> Enquête de satisfaction sur l'usage des réseaux sociaux par la GSE (Resp.: Décanat GSE, Unicom)	Rapport en hiver 2020	

Auto-évaluation du Master en géographie 2016-2017 – Plan de développement

	Renforcer l'attractivité d'ASSC	Au moins 6 étudiant·e·s à la rentrée 2018	Élargir le bassin de recrutement des étudiant·e·s, le nombre de personnes potentiellement intéressées/aptes à suivre ASSC étant faible en Suisse romande	<ul style="list-style-type: none"> Ajustement du PE: améliorer la transition entre le BSc et ASSC, proposer des enseignements bilingues Accroître la visibilité d'ASSC sur internet (contenus de la formation, travaux d'étudiant·e·s, etc.) via un site Wordpress <p>(Resp.: Responsables d'ASSC au Comité du Master)</p>	Enjeu de 1 ^{re} priorité	<p>Automne 2017:</p> <ul style="list-style-type: none"> Initiation des réflexions sur les mutations du PE ASSC et sa communication <p>Relevé des inscriptions à ASSC à la rentrée universitaire 2018</p>	<p>Janvier 2018:</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposition d'un PE ASSC 2018 ajusté Si considéré comme nécessaire, création du site Wordpress <p>Si le chiffre de 6 étudiant·e·s n'est pas atteint en septembre 2018, pas de reconduction d'ASSC dans le PE 2019 soumis à l'École des GSE en janvier 2019</p> <p><i>Nota:</i> Quand bien même ASSC disparaîtrait du Master en géographie à la rentrée 2019, la FGSE réfléchirait, à l'horizon 2021, à la mise sur pied une formation en SIG/géocomputing/analyse spatiale sous une forme à déterminer.</p>
	Développer l'attractivité de DEVEN auprès des étudiant·e·s du BSc GSE, et en particulier ceux issus de la formation en environnement	En moyenne 10 étudiant·e·s par volée	<p>Visibiliser davantage DEVEN auprès des étudiant·e·s du BSc en géographie GSE en y renforçant les approches « Suds » (actuellement 1 seul cours explicitement orienté « Suds »)</p> <p>Attirer davantage d'étudiant·e·s du BSc en environnement vers DEVEN en renforçant la dimension « environnement » de la spécialisation par l'intégration au PE DEVEN de cours orientés « environnement » et « risques » des autres Master FGSE ou de la spécialisation GAM</p>	<p>Resp.: École des GSE, en tant que Comité scientifique du BSc GSE</p> <p>Mettre explicitement dans un module du PE DEVEN, mais comme optionnels, les cours des masters GSE orientés « environnement » et « risques » les plus adaptés à DEVEN.</p> <p>(Resp.: Responsables de DEVEN au Comité du Master)</p>	Enjeu de 3 ^e priorité	<p>Initiation des réflexions sur les mutations du plan d'études du BSc et des cahiers des charges des enseignant·e·s à l'automne 2019</p> <p>Automne 2019:</p> <ul style="list-style-type: none"> Initiation des réflexions sur les mutations du PE DEVEN 	<p>Janvier 2020:</p> <ul style="list-style-type: none"> Détermination de la pertinence d'accroître l'offre orientée « Suds » dans le BSc GSE <p>Janvier 2020:</p> <ul style="list-style-type: none"> Détermination de la pertinence d'un module optionnel spécifiquement orienté « environnement » et « risques » dans le PE DEVEN 2020

Auto-évaluation du Master en géographie 2016-2017 – Plan de développement

Différencier GAM des autres masters romands en géographie physique et par rapport au Master en tourisme (FGSE)	En moyenne 10-15 étudiant·e·s par volée	Maintenir l'offre actuelle de cours orientés « Aménagement » dans le PE GAM et la distinguer de celle des autres masters, y compris GSE, en accentuant dans les enseignements les liens entre géomorphologie et aménagement	Ajustement du PE (Resp.: Responsables de GAM au Comité du Master)	Enjeu de 1 ^{re} priorité	Automne 2017: • Initiation des réflexions sur les mutations du PE GAM	<ul style="list-style-type: none"> Janvier 2018: Proposition du PE GAM 2018 Monitoring annuel des offres de formation des autres masters
Maintenir de l'attractivité d'UDAT au niveau romand et en particulier par rapport au Master en développement territorial de l'UNIGE-UNINE-HES	En moyenne 20-25 étudiant·e·s par volée	Réduire le nombre de modules de la formation UDAT et former explicitement à 3 compétences (géographes urbanistes analystes, coordinateurs/ensembliers et concepteurs) pour se différencier du Master en développement territorial (UNIGE-UNINE-HES)	Ajustement du PE (Resp.: Responsables d'UDAT au Comité du Master)	Enjeu de 1 ^{re} priorité	Automne 2017: • Initiation des réflexions sur les mutations du PE UDAT	<ul style="list-style-type: none"> Janvier 2018: Proposition du PE UDAT 2018 Monitoring annuel des offres de formation des autres masters
		Analyse des possibilités d'accroissement des liens institutionnels et de mutualisation de cours avec les offres de formation de niveau master des autres Hautes écoles romandes enseignant l'urbanisme et l'aménagement du territoire	Responsables d'UDAT, Décanat GSE, Direction de l'UNIL et des autres Hautes écoles romandes	Enjeu de 3 ^e priorité	Printemps 2019	Printemps 2020
Maintenir la spécificité du Master en géographie dans le paysage académique romand	Pas d'autonomisation des spécialisations du Master en géographie	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir l'ancrage disciplinaire en géographie Offrir une formation équilibrée en géographie physique et en géographie humaine et la mobiliser pour nourrir les enseignements/réflexions aménagistes et environnementales du Master Assurer une répartition des ressources conformes aux besoins respectifs des spécialisations 	Resp.: Comité du Master, École des GSE	Enjeu de 1 ^{re} priorité	Rentrée académique 2018 (PE 2018)	Reconduction à chaque nouveau plan d'études

Auto-évaluation du Master en géographie 2016-2017 – Plan de développement

Thématique	Objectifs	Indicateurs	Actions	Moyens, ressources et personnes responsables	Priorités	Calendrier	
						Démarrage	Finalisation
	Adapter l'enseignement « Préparation au travail de master » aux contraintes de planification des spécialisations	En moyenne 80 % des étudiant·e·s et des enseignant·e·s des diverses spécialisations au moins « plutôt satisfait·e·s » de la préparation au mémoire de Master	Intégrer la conception (conceptualisation, élaboration d'une question de recherche, méthodologie) et le suivi des projets de mémoires dans les plans d'études des spécialisations et non plus dans le tronc commun	Modification du PE (Resp.: Comité du Master et École des GSE)	Enjeu de 1 ^{re} priorité	Automne 2017: réflexions quant aux mutations nécessaires du PE	Janvier 2018, proposition du PE 2018 ajusté à l'École des GSE
						Décembre 2019: • Évaluation, par questionnaire auprès des étudiant·e·s de 2 ^e année, des enseignements et du suivi relatifs à la préparation au mémoire – par spécialisation (Resp.: Comité du Master/PAT GSE)	Rapport en janvier 2020
PARTIE 2 <i>Amélioration des contenus des cours du tronc commun et de l'organisation du cursus</i>	Réviser le contenu du tronc commun afin de mieux couvrir les attentes des étudiant·e·s des diverses spécialisations et les besoins de formation partagée	En moyenne 80 % des étudiant·e·s des diverses spécialisations au moins « plutôt satisfait·e·s » des cours communs	<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte de ne proposer que des cours méthodologiques et thématiques d'un intérêt potentiellement transversal pour toutes les spécialisations. • Proposer de nouveaux cours, tels que: <ul style="list-style-type: none"> • enseignement en SIG/ Géocomputing • enseignement épistémologique 	Modification du PE (Resp.: Comité du Master et École des GSE)	Enjeu de 1 ^{re} priorité	Automne 2017, réflexions quant aux mutations nécessaires du PE, avec en tout cas: • Introduction de deux nouveaux cours à choix, parce que d'un intérêt variable selon les spécialisations : <ul style="list-style-type: none"> • SIG avancés/ Géocomputing, sollicité par ASSC et GAM • Épistémologie de la géographie contemporaine, sollicité par DEVEN et UDAT 	Janvier 2018, proposition du PE 2018 ajusté à l'École des GSE
						Octobre 2019 : • Évaluation, par questionnaire auprès des étudiant·e·s de 2 ^e année, des enseignements du tronc commun (Resp.: Comité du Master)	Rapport en novembre 2019

Auto-évaluation du Master en géographie 2016-2017 – Plan de développement

	<p> limiter la redondance dans les contenus et assurer une répartition plus équilibrée du travail des étudiant·e·s</p>	<p> En moyenne 80 % des enseignant·e·s des diverses spécialisations au moins « plutôt satisfait·e·s » quant à leur connaissance des contenus des cours des collègues de leur spécialisation et de la programmation de travaux pratiques</p>	<p> Généralisation, par spécialisation, de l'usage de Moodle</p>	<p> Resp.: Enseignant·e·s, responsables des spécialisations et ingénieur pédagogique de la FGSE</p>	<p> Enjeu de 2^e priorité</p>	<p> Printemps 2019:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexions quant à l'architecture et au contenu Moodle souhaités par les diverses spécialisations 	<p> Rentrée 2019</p>
						<p> Mai 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation, par questionnaire auprès des enseignant·e·s, de leur satisfaction quant à l'usage de Moodle <p> (Resp.: Comité du Master, ingénieur pédagogique)</p>	<p> Rapport en août 2020</p>

Auto-évaluation du Master en géographie 2016-2017 – Plan de développement

Thématique	Objectifs	Indicateurs	Actions	Moyens, ressources et personnes responsables	Priorités	Calendrier	
						Démarrage	Finalisation
PARTIE 3 <i>Insertion professionnelle</i>	Développer les ateliers de mise en situation professionnelle	Au moins 80 % des étudiant·e·s considèrent que le cursus fait de façon au moins « satisfaisante » des liens avec la pratique professionnelle	Créer des enseignements créant et combinant des ateliers tels que : <ul style="list-style-type: none"> • ateliers de simulation de situations professionnelles • jeux de rôles • ateliers de transposition de situations vécues ou simulées dans des contextes plus ou moins critiques • etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconstitution/structuralisation des charges de cours actuelles destinées à des praticiens (Resp.: École des GSE) • Accord, pour les spécialisations n'en disposant pas et le souhaitant, d'au moins une charge de cours structuralisée pour l'enseignement d'un atelier de mise en situation professionnelle (Resp.: École des GSE et Comité du Master) • Mise à disposition par l'École des GSE pour inviter des praticiens dans les cours des masters GSE (500.- par année et par enseignant) 	Enjeu de 1 ^{re} priorité	Mise à disposition des fonds nécessaires dès la rentrée 2018	Reconstitution annuelle des fonds y relatifs accordés par l'École des GSE
	Développer la préparation à la recherche d'emploi	Au moins 80 % des étudiant·e·s considèrent qu'ils/elles ont été suffisamment formé·e·s à la recherche d'emploi	Encourager la participation des étudiant·e·s aux ateliers de préparation à l'emploi organisés par le Service Orientation et Carrière de l'UNIL (SOC).	Inviter le SOC à la journée d'accueil du Master en géographie pour y présenter ses activités et notamment les ateliers suivants: <ul style="list-style-type: none"> • Dossiers de candidature • Réseaux sociaux professionnels • Entretien d'embauche • Test de personnalité (Resp.: Comité du Master, SOC)	Enjeu de 1 ^{re} priorité	Invitation du SOC à la rentrée 2017	Reconstitution annuelle
						Novembre 2019: <ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction auprès des étudiant·e·s de 2^e année (Resp.: Comité du Master)	Rapport en janvier 2020
						Novembre 2018: <ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction auprès des étudiant·e·s de 3^e semestre (Resp.: Comité du Master, Cellule de soutien à l'enseignement)	Rapport en décembre 2018

Auto-évaluation du Master en géographie 2016-2017 – Plan de développement

	Faciliter et favoriser l'accomplissement d'un stage professionnel	Par spécialisation, au moins 30 % des étudiant·e·s effectuent un stage professionnel crédité durant la 2 ^e année du Master	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre la créditation des stages inférieurs à 3 mois • Amélioration de l'information sur les stages 	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier le règlement sur les stages (Resp.: Comité du Master). • Présenter les offres de stage reçues par les enseignants du Master en géographie sur le site du Master (Resp.: Secrétariat du Master) 	Enjeu de 1 ^{re} priorité	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2017: Ajustement du règlement des stages • Septembre 2018: Rubrique « Offre de stages » sur le site du Master 	Reconduction annuelle
						Août 2019: <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques par volée d'étudiant·e·s des stages crédités dans le module « Enseignements optionnels » (Resp.: Secrétariat du Master)	Rapport à la rentrée 2019 et reconduction annuelle du relevé
			Proposer deux types de mémoires : <ul style="list-style-type: none"> • Mémoire de recherche (40 ECTS) • Mémoire de stage (30 ECTS) associé à un stage professionnel (10 ECTS) 	Modification du PE et du règlement du Master (Resp.: Comité du Master et École des GSE)	Enjeu de 2 ^e priorité	<i>Nota:</i> à part UDAT, les autres spécialisations ont manifesté un intérêt modéré pour des mémoires de stage	Automne 2018: <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion quant à l'intégration de 2 types de mémoires (Resp.: Comité du Master)
Visibiliser le Master en géographie dans les milieux professionnels et prendre connaissance des attentes des milieux professionnels	Au moins 1 séminaire/ colloque invitant des administrations et des entreprises/ bureaux d'études par année académique et par spécialisation	Valorisation publique de travaux d'étudiant·e·s, de mandats et de recherches	Organisé par les responsables de spécialisation. Les frais d'organisation peuvent être couverts par les fonds mis à disposition par les Instituts pour l'organisation de colloques, le budget de fonctionnement du Master en géographie et la sollicitation de fonds tiers (p. e. organisations professionnelles) ou décaux.	Enjeu de 3 ^e priorité si la FGSE développe par ailleurs une stratégie de communication à forte intensité de ses masters (réseaux sociaux, presse, etc.)	Rapport annuel, dès la fin de l'année académique 2018–2019, des activités de valorisation organisées par les spécialisations (Resp.: Comité du Master)	Reconduction par année académique du relevé	

Auto-évaluation du Master en géographie 2016-2017 – Plan de développement

	Encourager à la mobilité	Au moins 20 % des étudiant·e·s font un séjour de mobilité durant leur cursus de Master	Amélioration de l'information sur les possibilités de partir en mobilité	Collecter auprès des étudiant·e·s de retour de leur séjour de mobilité des informations sur leur expérience et les valoriser/communiquer aux nouveaux étudiant·e·s (Resp.: Personne représentant la géographie à la Commission de mobilité de la FGSE)	Enjeu de 3 ^e priorité <i>Nota:</i> les étudiant·e·s renoncent à la mobilité principalement pour des raisons financières et moins par manque d'informations	Mai-Juin 2019: • Collecte des informations	Présentation des retours d'expériences lors de la journée de présentation du Master en septembre 2019, avec reconduction annuelle
						Mai 2019: • Statistiques par volée des étudiant·e·s de 2 ^e année partis en échange au 2 ^e ou 3 ^e semestre (Resp.: Comité du Master/PAT GSE)	Reconduction annuelle du relevé
	Augmenter les taux d'encadrement des travaux pratiques/ de terrain	Chaque enseignement impliquant des travaux pratiques/ terrains bénéficie d'au moins un·e assistant·e	Faire en sorte que les instituts, auxquels appartiennent les enseignant·e·s sans assistant·e : • Mettent annuellement à disposition un 100 % d'assistant·e-étudiant·e à répartir entre les enseignements de 1 ^{re} année en sous-encadrement	• Analyse des besoins d'encadrement • Accord, à l'Institut de Géographie et Durabilité par l'École des GSE d'un budget spécifiquement destiné à l'engagement d'assistant·e·s-étudiant·e·s pour le Master en géographie (Resp.: Décanat GSE, directions IGD, Comité du Master)	Enjeu de 1 ^{re} priorité au moins pour trois cours au tronc commun (Géovisualisation, Risques et politiques territoriales, SIG avancés)	Évaluation des besoins en décembre 2017 (Resp.: Comité du Master/ Enseignant·e·s/ Directions des instituts)	Mise à disposition des fonds obtenus dès le budget 2019
			• Permettent à chaque MER de disposer au moins d'un 20 % d'assistant·e diplômé·e pour les cours du Master en développement	Cela concerne l'Institut de géographie et durabilité. Afin de limiter l'impact budgétaire, y réfléchir à 3 options : (1) tournus « par bloc » des professeur·e·s en faveur des MER ; (2) marges gagnées sur les renouvellements des contrats d'assistant·e·s ; (3) pooling à concurrence de 10 % par contrat d'assistant·e (Resp.: Direction IGD)	Enjeu de 1 ^{re} priorité pour les ateliers de planification/ composition urbaine d'UDAT en 2 ^e année du Master en géographie	Réflexions y relatives durant l'année académique 2017-2018	Propositions en janvier 2019

Auto-évaluation du Master en géographie 2016-2017 – Plan de développement

Thématiques	Objectifs	Indicateurs	Actions	Moyens, ressources et personnes responsables	Priorités	Calendrier	
						Démarrage	Finalisation
PARTIE 4 Amélioration des infrastructures	Amélioration des équipements pour les cours en projets urbains (UDAT)	En moyenne 80 % des étudiant·e·s de la spécialisation UDAT au moins « plutôt satisfait·e·s » des équipements mis à leur disposition à Géopolis	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition d'espaces dotés de tables facilitant la réalisation de plans au format A0. Mise à disposition d'armoires permettant l'entreposage des plans au format A0. 	<ul style="list-style-type: none"> Cloisonnement et équipement de la surface 3326 du bâtiment Géopolis (tables, armoires de rangement) (Resp.: Décanat, Service des bâtiments, direction de l'IGD)	Enjeu de 1 ^{re} priorité	Détermination de la faisabilité en automne 2018	Si possible, réalisation en automne 2019
	Prolonger les horaires d'accès aux salles informatiques/aux logiciels professionnels ne pouvant être installés sur les ordinateurs des étudiant·e·s	En moyenne 80 % des étudiant·e·s de chaque spécialisation du Master en géographie au moins « plutôt satisfait·e·s » des ressources informatiques mis à leur disposition	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture des salles informatiques le samedi et prolongation des heures d'ouverture le soir 	<ul style="list-style-type: none"> L'extension de l'ouverture des salles informatiques serait ponctuelle, devrait être motivée et réservée aux étudiant·e·s en ayant fait la demande (accès uniquement possible via leur campus card) En raison des problèmes de sécurité (dégradation du matériel), détermination de la faisabilité par le Décanat, le Service des bâtiments de l'UNIL et le Centre informatique 	Enjeu de 4 ^e priorité, l'essentiel des étudiant·e·s disposant d'ordinateurs portables	Détermination de la faisabilité au printemps 2019	Si possible, réalisation à la rentrée 2020
			<ul style="list-style-type: none"> Faire en sorte que la Suite Adobe soit accessible aux étudiant·e·s avec des licences flottantes hors Géopolis (actuellement seul·e·s les employé·e·s UNIL y ont accès) Faire en sorte que lorsque des étudiant·e·s ne peuvent se connecter à internet par le VPN de l'UNIL, ils puissent obtenir des licences à durée limitée (possible pour Erdas ou Autodesk, mais pas pour MATLAB) 	Coût des licences et imputation de ce coût à déterminer par le Centre informatique de l'UNIL	Enjeu de 4 ^e priorité	Détermination de la faisabilité au printemps 2019 (Resp.: Centre informatique, Décanat GSE)	Si possible, réalisation à la rentrée 2020

Auto-évaluation du Master en géographie 2016-2017 – Plan de développement

Thématique	Objectifs	Indicateurs	Actions	Moyens, ressources et personnes responsables	Priorités	Calendrier	
						Démarrage	Finalisation
PARTIE 5 <i>Suivi du Master en géographie et du PE à 30 ECTS</i>	Monitoring de la satisfaction des enseignant·e·s quant au fonctionnement du cursus et à leur implication dans le cursus	Au moins 80 % des parties prenantes considèrent que le cursus est au moins « satisfaisant »	Faire des enquêtes en ligne reprenant, tout en les allégeant, les questionnaires ayant été utilisés lors de l'auto-évaluation du Master en géographie	<ul style="list-style-type: none"> • Resp.: Comité du Master et Cellule de soutien à l'enseignement pour les enquêtes auprès des enseignant·e·s et des étudiant·e·s, avec le soutien du Décanat GSE • Resp.: Comité du Master et Réseau ALUMNIL pour les enquêtes auprès des gradué·e·s, avec le soutien du Décanat GSE 	Enjeu de 1 ^{re} priorité	Automne 2019	Rapports en décembre 2019 et reconduction bisannuelle des enquêtes
	Monitoring de la satisfaction des étudiant·e·s quant au contenu et au fonctionnement du cursus à 120 ECTS						
	Monitoring de la satisfaction des gradué·e·s quant au cursus à 120 ECTS et à leur insertion professionnelle						
	Monitoring de la satisfaction des étudiant·e·s quant au contenu et au fonctionnement du plan d'études à 30 ECTS						
	Préservation de la qualité de la circulation de l'information entre le Comité du Master et les enseignant·e·s du Master	Au moins 80 % des enseignant·e·s considèrent que la transmission de l'information au sein du Master est satisfaisante	Demander aux responsables de formation d'organiser (1) des réunions préparatoires au sein des spécialisations avant les réunions du Comité du Master et (2) des débriefings au sein des spécialisations après ces réunions	Sondage lors de l'Assemblée générale du Master en géographie (Resp.: Comité du Master)	Enjeu de 1 ^{re} priorité	Rentrée 2017	Reconduction annuelle du sondage